

Déjà, près de 1 000 hectares brûlés

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4538 - Ven. 27 - Sam. 28 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Consensus national

Le FLN réaffirme ses «réserves» sur l'initiative du MSP

Page 3

Tizi Ouzou/Après «Raconte-arts» à Tiferdoud

Place aux fêtes de la poterie de Maatkas et du bijou d'Ath Yenni

Page 4

C'est toujours la politique qui mène le monde

Par Mohamed Habili

L'ordre mondial dont l'amorce correspond, du moins symboliquement, avec la chute du Mur de Berlin est tombé une première fois avec la crise financière de 2007/2008, dont le monde, quoi qu'on dise quelquefois, ne s'est toujours pas relevé. En témoignent bien des anomalies dans le comportement des facteurs économiques, que les analystes ne parviennent toujours pas à s'expliquer, et que sans doute ils ne pourront pas s'expliquer sans rompre avec la dogmatique néolibérale, dominante depuis maintenant trois décennies, encore qu'elle soit aujourd'hui expirante. Le capitalisme n'a déjà pas surmonté par lui-même la Grande Dépression des années 1930. Il a dû son salut à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, dont les destructions, mais aussi les prolongements de toutes sortes, d'ordre politique notamment, lui ont ouvert une nouvelle ère d'expansion. Bien entendu, cette guerre n'est pas de son fait mais de celui du nazisme, de lui exclusivement. Il ne peut de toute façon sortir de la Grande Récession actuelle, ou comme on commence à dire de sa Stagnation séculaire, par une guerre généralisée, comme cela était encore possible au siècle dernier. Il tente d'en sortir par une sorte de guerre commerciale mondiale, à l'initiative même de la première puissance économique mondiale, dont il est impossible de prévoir les péripéties à venir, mais qui sûrement ne sera pas sans conséquences sur l'ordre économique mondial. Reste que l'économie n'a jamais été au pouvoir, qu'elle a toujours répondu aux injonctions de la dimension politique.

Suite en page 3

«En aucun cas l'ANP ne peut s'immiscer dans des conflits politiques»

Les rappels et mises au point de Gaïd Salah



L'Armée nationale populaire «ne peut en aucun cas être mêlée aux enchevêtrements des partis et des politiques». C'est ce qu'a affirmé le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP. Lire page 2

Exploitation des systèmes d'information géographique

Accord-cadre entre le ministère de l'Habitat et l'Agence spatiale

Page 5

Spectacle de Nassima Chabane à Alger

Un voyage entre le passé et le présent

Page 13

«En un aucun cas l'ANP ne peut s'immiscer dans des conflits politiques»

Les rappels et mises au point de Gaïd Salah

■ L'Armée nationale populaire «ne peut en aucun cas être mêlée aux enchevêtrements des partis et des politiques». C'est ce qu'a affirmé le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.

Par Par Lynda Naili

Gaïd Salah, général de Corps d'armée, vice-ministre la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, sort pour une fois de ses gonds pour répondre à certaines voix qui veulent semer la confusion en suggérant l'implication directe de l'Armée dans la vie politique du pays et d'être derrière une initiative politique, à quelques mois des présidentielles de 2019. C'était avant-hier, lors de la cérémonie en l'honneur des meilleurs lauréats des Cadets de la Nation au baccalauréat 2018 qu'il a présidé au siège du ministère de la Défense nationale.

A ce titre, rappelant les «missions constitutionnelles» de l'ANP desquelles elle «ne s'écartera jamais», le général de Corps d'armée dira avoir «auparavant souligné et clarifié, avec insistance, à maintes occasions, que l'Armée nationale populaire est une armée qui connaît ses limites, voire le cadre de ses missions constitutionnelles, qui ne peut en aucun cas être mêlée aux enchevêtrements des partis et des politiques, ou être immiscée dans des conflits qui ne la concernent ni de près ni de loin».

Ainsi, considérant que l'Armée nationale «ne peut être le souffre-douleur de certains incapables, ni l'arbre qui couvre la forêt de leur impuissance». «La langue avec ses dires et ses paroles, aussi affûtée qu'elle puisse être, ne pourra jamais remplacer les bras puissants et le travail honnête, Allah est témoin de ce que cachent les esprits et ce que recèlent les cœurs, et le peuple discerne le plus intègre au travail et aux dires», a déclaré le vice-ministre la Défense nationale. Il déplorera que «l'une des mauvaises pratiques, voire étranges, irrationnelles et inacceptables, à la veille de chaque rendez-vous électoral, que ce soit pour l'APN, pour les APC et APW, ou même pour les élections présidentielles, je dis, à la veille de ces importants scrutins nationaux, et au lieu d'essayer de s'approcher du citoyen en confiant davantage d'importance à ses préoccupations, quelques personnes et certaines parties s'éloignent volontairement de l'exercice politique». Aussi, donnant sa perception de ce que devrait être l'exercice politique, il dira que «c'est l'aptitude à s'adapter aux réalités du quotidien, l'aptitude se veut être la bonne gestion des exigences de l'intérêt national et les impératifs de leur réalisation, ce qui nécessite un haut niveau de performance politique en toutes conditions et circonstances». Ceci tout en soulignant que l'Algérie «n'est pas une arène de combat ou une piste de course pour qui voudrait

récolter des trophées et réaliser d'infâmes profits personnels et individuels. L'Algérie est une terre de labeur honnête et propre, oui l'Algérie est une terre pure imprégnée du sang des chouchada, sur laquelle le travail se doit d'être probe et intègre, et pour lequel le peuple est le juge impartial».

De ce fait, à ceux qui «s'auto-proclament parrains de l'ANP, voire son porte-parole» et qui par «omission ou volontairement négligeants» du rôle et des missions de l'Armée nationale, le chef d'Etat-major de l'ANP dira que «tout le monde sache qu'il n'est autre tuteur pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, que les orientations de Son Excellence, le Moudjahid, le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Une Armée qui veille, en permanence». «Je le redis encore une fois, elle veille avec discernement sans jamais fermer l'œil, et travaille avec persévérance, conformément aux lois de la République et aux dispositions de la Constitution algérienne», insistera-t-il. Ceci avant de rappeler que «l'ANP est une armée du peuple algérien, une armée dans tous les sens portés par cette expression, en termes de glorieuse histoire et de nobles valeurs, et avec tout ce que cela représente pour le présent et pour l'avenir». Et pour cause, enchaînera-t-il, l'ANP «qui puise dans les valeurs de Novembre» est «une armée qui valorise le travail laborieux et loyal». «Une armée qui ne permettra aucun dépassement engendrant le désordre, et ne permettra pas de trouble qui pourrait être envisagé par certaines parties prêtes à mettre l'Algérie en danger pour arriver à leurs fins ou pour sauvegarder ou réaliser leurs intérêts personnels abjects», a-t-il prévenu.

Que «les courants politiques et la société civile» accordent à l'ANP sa «juste valeur»



Par ailleurs, Gaïd Salah qui s'adressait, via visioconférence, à l'ensemble des personnels de l'ANP à travers les six Régions militaires, a salué «vivement et avec toute gratitude» tous ces hommes des Forces armées mobilisés sur chaque parcelle de la terre d'Algérie, rappelant les missions constitutionnelles de l'ANP desquelles elle «ne s'écartera jamais». Ainsi, évoquant «les exploits réalisés par l'ANP dans les différents domaines et sur tous les échelons, les efforts laborieux consentis par ses éléments, de jour comme de nuit, et leur état-prêt permanent à défendre la souveraineté de l'Algérie, sa sécurité et sa stabilité», le chef d'Etat-major de l'ANP affirmera que «les missions assignées à l'ANP sont des missions honorables et de grande importance». Pour ces raisons, «nous attendons de tous les courants

politiques et de la société civile de leur accorder leur juste valeur, de considérer les efforts laborieux consentis par l'ANP tout au long des jours et des mois de l'année», a-t-il affirmé. L'ANP, «armée du peuple algérien» est «fière» de cette appartenance et «de la grande confiance que ce dernier lui accorde», et «ne cesse de lui témoigner à travers tout le territoire national». «Une armée dont le parcours et la conduite sont respectueux et dont l'esprit et les performances sont professionnels, qui suit les orientations de Son Excellence, le Moudjahid, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et qui veille à ne jamais s'écarter de ses directives, des lois de la République ou du cadre professionnel et fonctionnel délimité par la Constitution», dira-t-il En

somme, appelant à «éviter de gaspiller son énergie (l'ANP) avec quelques commentaires et réflexions inutiles», Gaïd Salah fera «le serment, aujourd'hui, devant Allah Le Tout-Puissant, devant les âmes des chouchada, et devant l'ensemble du peuple algérien, que l'Algérie se trouve entre de bonnes mains, des mains qui prennent soin de leurs et qui perpétuent le serment, des mains qui feront face avec force et détermination à tous ceux qui s'aventureraient à exposer le pays des chouchada au désordre et aux desseins hostiles. Je dis cela en sachant que les enfants émérites de l'Algérie, et ils sont nombreux, porteront leur pays en leurs cœurs, et sauront sauvegarder la sécurité de l'Algérie et maintenir la stabilité de son peuple, sa souveraineté et son indépendance nationales».

L. N.

Banque

L'accompagnement des investisseurs, une des priorités de la BDL

L'accompagnement des investisseurs et des entreprises nationales constitue «une des priorités» de la Banque de développement local (BDL), a estimé à Constantine le P-DG de cette instance financière. S'exprimant en marge d'une visite effectuée jeudi dans plusieurs agences BDL de Constantine, Mohamed Krim a précisé que l'accompagnement des investisseurs et des entreprises nationales est dicté par la volonté de

l'instance financière qu'il représente à contribuer au développement de l'économie nationale. Il a souligné, dans ce contexte, qu'outre les crédits immobiliers octroyés à ses clients, la BDL a alloué des crédits d'une valeur de 750 milliards de dinars aux entreprises nationales et aux investisseurs locaux en 2017. Le P-DG de la BDL a également indiqué que la BDL ambitionne de se rapprocher de plus en plus de ses clients à travers la

proposition de nouveaux services et de nombreuses facilitations répondant aux exigences des clients. Il a indiqué que cette banque œuvre à multiplier ses agences pour atteindre un plus grand nombre de clients, soulignant l'impact de ce plan d'action sur l'amélioration des services. M. Krim a inauguré une nouvelle agence de la BDL à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, avant de visiter les agences de Sidi Mabrouk et celle de l'avenue Si

El Haouès, au centre-ville, qui ont fait l'objet, avec d'autres structures de la même instance bancaire, de travaux d'aménagement pour un coût estimé à 20 millions de dinars. Il est à noter que la wilaya de Constantine compte trois agences de la Banque de développement local ainsi qu'une direction d'inspection régionale et une agence de prêt sur gages.

Hania Y.

Les feux de forêt font des ravages

Déjà, près de 1 000 hectares brûlés

■ Jeter un mégot de cigarette allumé aux abords d'une forêt, une bouteille en verre qui peut faire l'effet d'une loupe, allumer un feu..., autant d'éléments qui font que le facteur humain reste de loin le premier responsable des incendies.



P.V.D. R.

Par Meriem Benchaouia

Ces derniers jours le pays est devenu le théâtre de terribles incendies. Le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêts et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas sont touchées. Jeter un mégot de cigarette allumé aux abords d'une forêt, une bouteille en verre qui peut faire l'effet d'une loupe, allumer un feu..., autant d'éléments qui font que le facteur humain reste de loin le premier responsable des incendies. Les services concernés se livrent à une bataille contre ce fléau dévastateur. Malgré les efforts des autorités faits auprès des citoyens pour protéger l'environnement, les incendies semblent de plus en plus violents chaque année. Aussi, la hausse de la température qui a fait l'objet, récemment, de bulletins spéciaux des services de la météorologie, est souvent liée à ce phénomène qui revient chaque année. En fait, les vagues de chaleur restent propices aux déclarations des feux de forêt qui mobilisent, depuis le début de la saison estivale, les services de la Protection civile, les forêts

et les autorités locales, pour limiter les dégâts. Toutefois, les moyens de lutte dont dispose la Protection civile sont largement insuffisants et inadéquats, surtout dans les régions éloignées du pays. Un véritable désastre écologique avec les milliers d'arbres forestiers et fruitiers, les immenses superficies de maquis et de broussailles dont il ne reste que des cendres virevoltant au gré du vent. Les pertes enregistrées englobent plus de 1 000 hectares et le bilan risque d'augmenter d'ici la fin de la saison estivale. Selon la Direction générale des forêts, une superficie de 1 079 hectares a été parcourue par les feux de forêt entre le 1^{er} juin et le 25 juillet 2018, a indiqué jeudi la DGF dans un communiqué. Il a été enregistré 207 foyers ayant parcouru une superficie totale de 1 079 ha se répartissant entre 706 ha de forêts, 103 ha de maquis et 270 ha de broussaille, soit une moyenne de 3,5 foyers/jour et une superficie de 5,2 ha/foyer, précise la même source. La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêt est celle de l'Est avec 925 ha et 65 foyers, suivie du Centre (85 ha, 85 foyers) et de l'Ouest

(69 ha, 57 foyers). Par ailleurs, rien que sur la semaine allant du 19 au 25 juillet en cours, 71 foyers d'incendie ont été enregistrés, ayant parcouru une superficie totale de 618 ha composés de 378 ha de forêts, 51 ha de maquis et 189 ha de broussailles, soit une moyenne de 10 foyers/jour et une superficie de 8,7 ha/foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt, mis en place depuis le 1^{er} juin 2018, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain. En raison des risques persistants durant cette période, la DGF fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention. En comparaison avec l'année précédente, la DGF indique qu'entre le 1^{er} juin et le 25 juillet 2017, il avait été enregistré 1 028 foyers ayant parcouru une superficie totale de 7 701 ha dont 2 423 ha de forêts. Par ailleurs, vingt-cinq hectares et 800 arbres fruitiers ont été décimés dans cinq incendies enregistrés au cours des dernières 72 heures dans plusieurs communes de Skikda, selon la direc-

tion locale de la Protection civile. La même source a précisé que la commune de Mdzaj Al-Dachiche a enregistré 2 incendies au cours des 3 derniers jours, dont le premier a causé la destruction de 9 hectares de broussaille, 12 hectares de chêne et 150 arbres fruitiers, tandis que le second a ravagé 2 hectares de broussaille et 428 oliviers. En outre, l'incendie qui s'est déclenché dans la commune Bakouche Lakhdar a détruit 70 oliviers, alors que dans la commune de Tamalous un hectare de broussaille, un autre de chêne et 25 arbres fruitiers ont été la proie des flammes, a fait savoir la même source, ajoutant qu'au niveau de la commune de Sidi Mezghiche près de 182 oliviers, 280 bottes de foin et 15 ruches ont été décimés. Les services de la Protection civile ont mobilisé 17 agents de différents rangs, 8 camions anti-incendie et plusieurs véhicules de communication pour maîtriser les deux incendies déclarés, a-t-on souligné. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes de ces cinq incendies, a-t-on conclu.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

C'est toujours la politique qui mène le monde

Suite de la page une

Un nouvel ordre économique ne peut émerger et s'affirmer qu'à l'ombre d'un nouvel ordre politique. L'acte de naissance de celui-ci, c'est le rétablissement de la paix en Syrie, processus qu'on voit s'accélérer, mais que la prudence commande de ne pas considérer comme déjà terminé. Dans le contexte mondial qui a vu l'éclatement de la crise syrienne, celui du prétendu Printemps arabe, le régime syrien était fatalement condamné à connaître le même sort que le régime de Kadhafi en Libye. Le nombre de personnes en Algérie et de par le monde qui avaient l'intuition qu'il ne tomberait pas, qu'une immense évolution sous-jacente était à l'œuvre qui pourrait malgré tout le sauver, pour le moins n'était pas important. Kadhafi ne serait d'ailleurs pas tombé si le président américain de l'époque, Barack Obama n'avait pas laissé faire sa secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, ce que plus tard il regrettera amèrement. Pour Obama, sa plus grande réalisation au plan externe, c'est le deal sur le programme nucléaire iranien, qui a fait faire à son pays l'économie d'une guerre, et sa plus mauvaise, sa passivité dans la crise libyenne. Les choses se seraient peut-être passées différemment si en Russie, c'était à ce moment Vladimir Poutine qui était aux commandes, et non pas Dmitri Medvedev. Mais ni Obama ni son successeur Donald Trump n'auraient été élus présidents des Etats-Unis si le peuple américain n'était pas las des guerres à l'étranger. Cela pour dire qu'en dépit des apparences, il y a plus de continuité que de rupture entre les deux hommes. La vraie rupture avec Obama, au plan international tout au moins, c'était cette même candidate à laquelle il avait lui-même apporté tout son soutien, qui l'aurait incarnée si elle avait été élue. Où l'on voit une fois de plus que si les hommes font l'histoire, ils ne savent pas cependant laquelle ils sont en train tout ensemble de tisser.

M. H.

Consensus national

Le FLN réaffirme ses «réserves» sur l'initiative du MSP

Le secrétaire général du parti Front de libération national (FLN), Djamel Ould Abbès, a réaffirmé, jeudi à Boumerdès, l'attachement de son parti aux «réserves» émises sur l'initiative du consensus national lancé par le Mouvement de la société pour la paix (MSP). Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de l'Université d'été de la Ligue nationale des étudiants algériens à la Faculté de droit de Boudouaou, M. Ould Abbès a

affirmé que ces réserves «sont irréversibles, et restent inchangées. Si le MSP change sa vision, nous reverrons notre position sur la question», a-t-il soutenu. Le FLN a émis des réserves quant aux points essentiels, notamment «la souveraineté» de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé le secrétaire général du FLN, ajoutant que «les orientations, les instructions et les ordres de l'ANP parviennent du président de la République, en sa qualité de

ministre de la Défense nationale et chef suprême des Forces armées». M. Ould Abbès a souligné que «l'Institution militaire ne doit pas être impliquée dans les manœuvres ou jeux politiques et politiques», car «le rôle de cette Institution est défini dans la Constitution, à savoir la protection du territoire national, de la stabilité, de la sécurité et la défense de l'unité du pays et du peuple».

«Toute personne ou parti est libre de faire de la politique ou de

se présenter à la prochaine présidentielle, pour peu que les conditions légales soient réunies», a affirmé Ould Abbès.

«Les autres réserves concernant ladite initiative portent sur la question de la «la transition démocratique», le FLN considérant cette question comme close en 1999», a-t-il ajouté, précisant que «l'Algérie ne vit plus une période transitoire sur le plan politique et connaît, plutôt, une stabilité politique et sécuritaire à tous les niveaux».

Dans son allocution d'ouverture de l'Université d'été, M. Ould Abbès a rappelé que la jeunesse algérienne constituait un vivier pour le développement du pays.

Après avoir salué la politique du président de la République en matière de développement, son attachement à l'Etat social et les défis qu'il a eu à relever pour effacer les séquelles de la décennie noire, le SG du FLN a estimé que «les jeunes compétences sont le garant de la stabilité de l'Algérie».

Kamel L.

Tizi Ouzou/Après «Raconte-arts» à Tiferdoud

Place aux fêtes de la poterie de Maatkas et du bijou d'Ath Yenni

■ La wilaya de Tizi Ouzou vibre depuis mercredi aux rythmes des fêtes de la poterie de Maatkas et du bijou d'Ath Yenni.

Par Hamid Messir

La 15^e édition du Festival Raconte-arts», abritée par le village Tiferdoud, a pris fin dans la soirée de jeudi, après une semaine de riches activités artistiques ayant drainé des centaines d'artistes nationaux et étrangers dans divers domaines et des milliers de visiteurs. Au Festival de la poterie de Maatkas lancé depuis mercredi, quelque 120 artisans issus de 23 wilayas participent. Le collège Ounar-Mohamed abritera ainsi jusqu'au 29 juillet une exposition-vente de poterie et autres objets d'artisanat traditionnel (tapis, bijoux, vannerie, habits traditionnels), une animation culturelle des ateliers de démonstration de fabrication de poterie et des conférences-débat sur la poterie kabyle et l'artisanat. Interpellé en marge



de la cérémonie officielle de l'ouverture de la manifestation sur le projet de réalisation d'une maison de l'artisanat dédiée à la poterie, le wali de Tizi Ouzou,

Mohamed Bouderbali, a invité les autorités locales à engager l'étude adéquate dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) tout en assu-

rant que ses services entreprendront les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes afin d'obtenir son inscription en réalisation. Le coup

d'envoi de la fête du bijou d'Ath Yenni a été donné jeudi et les participants sont issus de six wilayas du pays, Tébessa, Boumerdès, Oran, Tiaret, Sidi-Bel-Abbès et Tizi-Ouzou. Les 82 bijoutiers, dont 80 d'Ath-Yenni, y exposent leurs produits qu'ils proposent aux visiteurs. Les artisans bijoutiers ont saisi l'occasion pour réitérer devant les autorités leur préoccupation liée à la disponibilité de la matière et son coût élevé. Ils ont révélé que face à cette pénurie de la matière première, ils recourent au marché informel pour s'approvisionner au prix fort, citant l'exemple du corail et de l'argent qu'ils paient à raison de 300 000 et 700 000 DA le kilogramme. A noter que la 15^e édition de la fête du bijou se poursuivra jusqu'au 3 août prochain.

H. M.

Justice algérienne

«Un modèle à méditer» dans les rencontres internationales

Le secteur de la justice, à travers ses acquis réalisés dans le cadre des réformes, est devenu un modèle à méditer auprès des fora internationaux intéressés par l'application des lois et l'amélioration de la qualité des prestations judiciaires, a déclaré le ministre de la Justice, lors des travaux de la première session ordinaire de la Cour suprême pour l'année 2018. Cette session s'est tenue quelques jours après le mouvement partiel opéré par le président de la République dans le corps des présidents de cours, des procureurs généraux, des présidents de tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat près des tribunaux administratifs. Ce mouvement s'inscrit dans le cadre de l'importance et la priorité qu'accorde le premier magistrat du pays aux compétences judiciaires pour offrir des opportunités de promotion, assumer les responsabilités et mettre en exergue leurs capacités à améliorer l'action judiciaire à même de contribuer efficacement à l'édification de l'Etat de droit et de garantir la protection nécessaire pour les libertés et les droits fondamentaux dans le cadre des lois de la République, a indiqué le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. «La justice algérienne amorce une étape importante pour le pays où elle est appelée, de nouveau, à accomplir son rôle constitutionnel et de veiller au respect et à l'application des lois», s'est réjoui le ministre de la Justice. Il a ajouté que le secteur de la justice en Algérie «est devenu un modèle à méditer auprès des différents fora internationaux, et ce, grâce aux

acquis réalisés dans le cadre des réformes».

181 magistrats nommés et promotion de 1 882 autres par le CMS

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), réuni jeudi en sa première session ordinaire, présidée par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, a approuvé la nomination de 181 magistrats et la promotion de 1 882 autres. Après approbation de l'ordre du jour de la session, portant sur les questions ayant trait à la carrière des magistrats, conformément à l'article 45 du règlement intérieur, le CSM a «étudié et approuvé, notamment, la nomination de 181 magistrats, conformément à l'article 3 du statut de la magistrature, la liste

d'aptitude pour la promotion dans le groupe de 1 882 magistrats, dont 100 magistrats ayant bénéficié de la bonification du Sud, d'autres magistrats ont été promus aux fonctions sur la base des critères prévus par le statut de la magistrature», indique un communiqué du Conseil. Cette première session a été marquée, également, par «l'approbation du projet du mouvement établi par le Bureau permanent conformément aux dispositions et critères prévus par le statut de la magistrature», ainsi que «le projet de révision de la Charte de déontologie du magistrat, prévue par l'article 34 de la loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature, en vue de son enrichissement». Le CSM a, en outre, «étudié d'autres points inhérents à la carrière des magistrats». «Après avoir épuisé l'ordre du jour, le Conseil, conformément

aux attributions qui lui sont dévolues par la Constitution, a insisté sur le rôle primordial de la justice dans l'édification de l'Etat de droit, pour que nul ne soit au-dessus de la loi», souligne le communiqué.

Le taux de récidive des prisonniers graciés par le Président reste minime

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Mokhtar Feloune, a qualifié, avant-hier depuis Koléa, Tipasa, de «minime» le taux de récidive des bénéficiaires de la grâce présidentielle. «Le taux très minime de récidive des bénéficiaires de la grâce présidentielle n'a pas dépassé 0,01% lors des quatre dernières années». «Le ministère de la Justice œuvre à travers tous les programmes et les mécanismes introduits dans le cadre de

la politique de réforme de la justice à suivre et à accompagner les prisonniers graciés ou ceux qui ont purgé leur peine pour s'assurer de leur réinsertion dans la société», a-t-il indiqué. A ce propos, le même responsable a appelé à suivre les exemples positifs de milliers de personnes au lieu de se concentrer sur un détail ou une expérience d'un seul récidiviste. Les établissements pénitentiaires à travers le territoire national réalisent une autosuffisance grâce aux tâches qu'effectuent les prisonniers dans les différents ateliers, a-t-il fait savoir. Il s'agit des ateliers de fabrication de chaussures, de vêtements, de lits et d'équipements de bureau au profit des prisonniers, des professionnels et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, aussi bien que de la maintenance des différents réseaux à l'image de l'électricité, de l'eau et du gaz.

Louiza Ait Ramdane

Leur étude a été finalisée

Alger : une trentaine de projets en attente pour des raisons financières

Un montant de l'ordre de 95 milliards de dinars a été mobilisé durant ces dix dernières années pour désengorger Alger et aménager son littoral, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. «Tout au long de ces dix dernières années, la wilaya d'Alger a bénéficié de 95 milliards de dinars pour l'expansion des routes et l'aménagement des côtes», a indiqué le ministre lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite de travail au niveau de plusieurs projets d'infrastructures de la capitale. Il a précisé que ce montant n'incluait pas les grands projets et les infrastructures de base réalisés par son secteur. «Ces réalisations nous ont permis d'éviter un encombrement terrible dans la capitale», a-t-il relevé. Le ministre a

également évoqué une trentaine de projets dont l'étude a été finalisée mais qui sont toujours en attente pour des raisons financières: «Nous avons 30 projets dans le cadre du plan de la capitale à l'horizon 2035 et dont l'étude a été finalisée. Nous passerons à la phase de la réalisation dès la disponibilité du financement», a-t-il ajouté. Selon le ministre, le plan stratégique pour la capitale comprend 48 projets en cours de réalisation en coordination avec la wilaya d'Alger dont sept ont été finalisés et mis en service. En outre, le ministre s'est félicité de l'inauguration de la voie express reliant la rocade sud aéroport à la deuxième rocade d'Alger, en évitant le trafic routier de passer par l'Eucalyptus et Cherrarba. «C'est un projet structurel sur 8 km qui aura un impact très positif non seule-

ment sur les usagers de cette route, mais aussi sur les habitants des deux communes», a-t-il souligné. Le projet a duré trois ans en raison de divers obstacles liés notamment au foncier agricole, les litiges, les fils électriques à haute tension et du fait qu'il s'agit des zones habitées, a ajouté le ministre. Accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le ministre a fait une halte dans la commune de Oued Koriche, où il a procédé à la mise en service du dédoublement du chemin Fontaine Fraîche sur 1 km, avec protection des talus et réalisation d'un stade de sport. Il s'est également déplacé à la commune de Zéralda pour inaugurer le projet d'aménagement de la côte Palm Beach avec la protection du rivage marin.

H. Y.

Exploitation des systèmes d'information géographique

Accord-cadre entre le ministère de l'Habitat et l'Agence spatiale

■ Un accord-cadre a été paraphé jeudi à Oran entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) portant sur l'exploitation des systèmes d'information géographique (SIG) et des photos satellitaires à très haute résolution.

Par Faiza O.

La cérémonie de signature de cet accord-cadre s'est déroulée en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Le document, paraphé en marge de l'ouverture des ateliers techniques entre l'ASAL et le ministère, vise à recourir à l'expérience de l'ASAL en matière d'élaboration des SIG et de l'exploitation des photos satellitaires à très haute définition pour permettre à tous les intervenants de disposer d'une vue précise et réelle de la situation au niveau des différentes villes et des tissus urbains et d'élaborer des études adaptées à la réalité du terrain. A cette occasion, Abdelwahid Temmar a estimé que cette convention permettra de mettre en place une coopération fructueuse, concernant les SIG avec l'utilisation des photos satellitaires, la formation des cadres du ministère pour leur permettre d'exploiter les SIG et traiter les données contenues dans les photos satellitaires. La convention vise à permettre au secteur de l'habitat de maîtriser l'extension urbaine et d'assurer une coordination entre différents intervenants en matière de réseaux et d'infrastructures au sein du tissu urbain. Il s'agira également de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables et de relever les défis de l'hygiène au niveau des villes dans le cadre d'une gestion complémentaire des déchets, a-t-on expliqué. Le ministre a estimé que l'exploitation de ces sys-



tèmes sophistiqués permettra de «donner une vision globale et actuelle de la ville, de représenter différents modes d'occupation des terres, de contrôler l'en-

vironnement bâti, outre le suivi de l'évolution des périmètres urbains des mutations enregistrées aux espaces agricoles et naturels». Abdelwahid Temmar a

annoncé, dans ce contexte, que son département a défini une feuille de route pour réviser certains textes législatifs et réglementaires portant sur l'urbanis-

me, la ville et la numérisation des actes d'urbanisme. De son côté, le DG de l'ASAL, Azzedine Ousseddik, qui a signé la convention avec le DG de l'urbanisme et de l'architecture au ministère de tutelle, Sili Abdelkrim, a estimé que cette convention est «une occasion pour présenter des opérations d'exploitation de photos prises par les satellites algériens par différents secteurs pour des usages pratiques et économiques dont la planification, l'aménagement du territoire, l'établissement des cartes, le suivi des infrastructures, ouvrages d'art et la mise en place de SIG réservés aux grandes villes dont Sidi Abdallah, Boughzoul et autres». L'ouverture de ces ateliers à laquelle ont assisté des cadres du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville et ceux de l'ASAL, a donné lieu à un exposé sur l'élaboration des cartes géographiques, le suivi de l'extension urbaine des villes (ville d'Oran modèle) et le mode d'exploitation des photos satellitaires par le secteur de l'habitat.

F. O./APS

Industrie

Yousfi : «L'Algérie doit atteindre la phase 4.0»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a estimé jeudi, à Relizane, que l'Algérie doit, dans les 10 ou 15 prochaines années, atteindre la phase de l'«industrie 4.0», actuellement en cours d'implantation à travers le monde. Lors de sa visite du groupe industriel de textiles,

dans la zone industrielle de Sidi Khattab, à Relizane, le ministre a indiqué que ce site, est le premier complexe de ce volume dans notre pays dont la production et la maintenance s'appuient sur la technologie automatique soit ce qui est désigné par l'industrie de 3ème génération ou la 3.0. Pour

le ministre de l'industrie, le groupe industriel de textile «Tayal», réalisé dans le cadre du partenariat algéro-turc, «sera un modèle pour toutes les unités industrielles versées dans le domaine des textiles ou dans d'autres créneaux, pour faire parvenir notre industrie à ce stade et à cette génération».

«Ce complexe, recourant aux dernières technologies sur les plans de la production et de la maintenance, est un grand acquis pour l'économie nationale et un fruit du partenariat algéro-turc», a souligné Youcef Yousfi, ajoutant que «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a insisté à maintes reprises sur la nécessité de dynamiser l'activité industrielle pour diversifier les exportations et réduire la dépendance de l'économie nationale des hydrocarbures». Le ministre de l'Industrie et des Mines a présidé jeudi, dans la wilaya de Relizane, la cérémonie d'exportation de la première cargaison de différents produits textiles (200 tonnes) de ce complexe industriel algéro-turc vers la Belgique, la Turquie, le Portugal et la Pologne.

Assia D.

Prix

Le pétrole recule légèrement à Londres

Les prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens, perdant une petite partie de leurs gains de la semaine dans un marché prudent, malgré un risque géopolitique accru. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait vers midi 74,39 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 15 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 26 cents à 69,35 dollars. Certains analystes s'étonnaient de voir le manque de réaction du marché du pétrole à l'arrêt des exportations saoudiennes par le détroit stratégique de Bab el-Mandeb, ce qui arrêterait pratiquement les échanges pétroliers par le canal de Suez. Ils estiment toutefois que si ce blocage continuait,

l'offre dans la Méditerranée et outre-Atlantique va s'en ressentir et le prix du Brent devrait grimper. Par ailleurs, la Russie, un des trois plus grands producteurs mondiaux avec l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, a affirmé avoir augmenté sa production en juillet, alors que l'accord qui lui fixait un objectif de production a été assoupli lors de la

dernière réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a cherché à rassurer les marchés, dont la volatilité a été exacerbée après l'assouplissement de l'accord et la hausse de la production saoudienne. Interrogé sur la possibilité d'une nouvelle hausse de pro-

duction de l'Opep et ses alliés, M. Novak a répondu que «tout peut être discuté». «En septembre nous verrons comment seront équilibrés la production et la consommation en prenant en compte des facteurs comme la Libye et la production d'autres pays», a expliqué le ministre, cité par les agences russes.

F. L./Agences

Russie

La Banque centrale confirme sa pause monétaire

La Banque centrale de Russie, après un an de baisses successives de son taux directeur jusqu'en mars dernier, l'a maintenu hier pour la troisième fois de suite et a laissé entendre qu'elle comptait prolonger cette pause, les risques inflationnistes s'étant renforcés. Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion régulière de politique monétaire, la Banque de Russie a annoncé le maintien du taux directeur à 7,25%, invoquant les risques liés à l'augmentation prévue de la TVA en Russie ainsi que la volatilité pouvant découler de la situation géopolitique.

«L'équilibre des risques penche désormais plus du côté des risques inflationnistes», constate l'institution qui maintient très serré le robinet du crédit depuis la crise monétaire de fin 2014. Elle avait alors relevé brusquement le taux à plus de 17% pour juguler l'effacement du rouble, sous l'effet de la chute des cours du pétrole et des sanctions occidentales imposées en raison de la crise ukrainienne. Elle ne s'attend plus à revenir à une politique monétaire «neutre» qu'en 2019. La Banque centrale juge que le niveau actuel de son taux directeur, très élevé comparé à

une inflation à 2,3% sur un an en juin, «ne provoque presque pas d'effet limitant sur le crédit». Elle craint en revanche que la hausse des prix à la consommation ne s'accroisse autour de 3,5%-4% à la fin de l'année et ne dépasse son objectif de moyen terme de 4% en 2019 en raison de la hausse de la TVA. Cette dernière va passer de 18% à 20% le 1er janvier pour financer les promesses de campagne de Vladimir Poutine, réélu en mars pour un quatrième mandat. La prochaine réunion de politique monétaire est prévue le 14 septembre.

R.E.

Oran

Temmar pose la première pierre d'un projet de 7 000 logements AADL

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a procédé jeudi à Oran à la pose de la première pierre d'un projet de 7 000 logements du programme location/vente AADL au nouveau pôle urbain de Messerghine.

Par Hocine A.

« Les projets de logements du type location/vente dans la wilaya d'Oran se déroulent dans de bonnes conditions, ce qui se traduit aujourd'hui par le lancement de 7 000 logements », a déclaré le ministre sur place. Il a ajouté qu'il ne reste que 3 000 logements à inscrire sur un total de 90 000 logements au niveau national pour terminer le financement des projets AADL. Pour le ministre, la wilaya d'Oran, à l'inverse des autres wilayas, dispose d'assiettes foncières pour abriter des projets d'habitat. « Il reste encore des réserves foncières permettant de programmer d'autres projets d'habitat du même type pour répondre aux demandes du programme AADL », a-t-il souligné, appelant au lancement du choix d'assiettes foncières pour le restant des quotas. Le ministre a précisé que « les autres programmes comme le promotionnel aidé LPA, les logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation et des opérations de distribution sont programmées jusqu'à la fin de l'année en cours ». Lors de sa visite au projet de réalisation de 1 300 logements à Ain El Beida, Abdelwahid Temmar a appelé à la nécessité de livrer le projet en novembre prochain. Les logements sont achevés à 100 % en attendant la finition des travaux secondaires dont ceux de l'assainissement, de la viabilisation, de l'AEP et autres. Il a également insisté sur la disponibilité des équipements publics, dont les établissements scolaires, les structures sanitaires, de la sûreté et autres services dans les cités d'habitation. A la prochaine rentrée scolaire, il sera procédé à la réception de deux lycées, de deux

CEM et de trois groupes scolaires dans les nouvelles cités AADL d'Ain El Beida. S'agissant de la résorption de l'habitat précaire, le ministre a souligné qu'un programme national portant sur la réalisation de 500 000 logements existe, appelant les propriétaires privés à rénover leurs immeubles. Le ministre a annoncé que son département a lancé un recensement des vieux-bâties relevant de l'OPGI pour récupérer les assiettes foncières après le relogement de leurs occupants afin de réaliser des programmes d'habitat ou d'espaces verts selon les besoins de la wilaya. La wilaya d'Oran procédera, en novembre et décembre prochains, à la distribution de 1 300 et 2 799 logements de type location/vente, selon les explications fournies par le directeur général de l'AADL.

H. A/APS



Distribution de logements et de lots de terrain à Béchar Le wali rassure sur l'impartialité des comités de recours

Les listes des 1 178 bénéficiaires de logements (tous programmes confondus) et ceux des 11 000 lots de terrains à bâtir dans le cadre de l'auto-construction, affichées à Béchar, ont fait l'objet de 2 200 recours en ce qui concerne les lots de terrain et 750 autres pour les logements sociaux, a indiqué jeudi le wali de Béchar, Tewfik Dziri. M. Dziri a tenu à rassurer les citoyens de Béchar quant à « (...) l'impartialité des comités de recours mis en place sitôt l'annonce des listes des bénéficiaires de logements (tous programmes confondus) et ceux des lots de terrains à bâtir dans le cadre de l'auto-construction ». « A ce jour, nous avons reçu 2 200 recours de la part de citoyens n'ayant pas bénéficié de lots de terrains et 750 autres recours de demandeurs de logements sociaux, que nous allons traiter

sous huitaine et ce, en toute neutralité, objectivité et équité, dans le but de satisfaire les citoyens non bénéficiaires de cette opération », a tenu à souligner le chef de l'exécutif de la wilaya. « L'Etat sera toujours auprès des citoyens et on fera tout ce qui en notre pouvoir pour permettre aux familles ayant exprimé le besoin d'un habitat ou d'un lot de terrain à bâtir d'être satisfaites », a-t-il affirmé. Un total de 26 000 lots de terrains seront attribués au cours de cette année, en plus d'un programme de 4 000 logements en cours de réalisation à travers la même collectivité, a fait savoir le wali de Béchar, qui a fait état de la mobilisation par l'état d'un financement « important » pour la réalisation des travaux de viabilisation des trois sites choisis pour l'implantation de ces lots de terrains à bâtir.

D'ores et déjà et à la suite de la récente visite d'une commission ministérielle conduite par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans la wilaya, un programme d'urgence de 6 000 nouvelles aides à l'habitat rural a été notifié à celle-ci, tout comme il est prévu l'inscription, avant la fin de 2018, d'un programme « très important » de logements relevant de différents programmes d'habitat, a signalé M. Dziri. La ville de Béchar avait connu, le 5 juillet passé, un mouvement de protestation de citoyens pour revendiquer une meilleure prise en charge de leurs préoccupations en matière d'alimentation en eau potable et en logements.

S. H.

Restructuration des chalets de Constantine

Des facilitations administratives et un accompagnement sont assurés aux citoyens

Des facilitations administratives et un accompagnement sont assurés pour les citoyens habitant les chalets construits en amiante à Constantine, concernés par un « vaste » programme de restructuration, a assuré jeudi le chef de de daïra de Constantine, Azzedine Antri. S'exprimant lors d'une rencontre tenue au siège de l'Assemblée populaire communale (APC) regroupant les services de la commune, ceux du logement, des représentants de la société civile et les bureaux d'études chargés des travaux de restructuration, le même responsable a précisé que des efforts sont déployés pour faciliter aux citoyens concernés l'obtention des permis de construire et procéder au remplacement, sur le même site, de ces chalets contenant de l'amiante, par de nouvelles constructions. Il a appelé les citoyens, notamment ceux ayant bénéficié d'une pre-

mière tranche d'aide financière pour la reconstruction de leurs chalets, à se rapprocher des services concernés pour l'obtention des permis de construire, signalant que 1 550 aides financières ont été attribuées. Le même responsable a également indiqué que

l'Administration a œuvré à assainir la situation des chalets « au cas par cas », relevant que sur les 3 450 chalets concernés par la restructuration répartis sur 12 sites, dont le plus grand à El Gammass totalisant 2 203 chalets, seulement 11 cas demeurent à l'étude pour « extension de

surface ». Selon les données présentées, 1 679 actes de propriétés ont été établis et 197 permis de construire délivrés pour le lancement des travaux. La wilaya de Constantine a mobilisé 35 bureaux d'études pour prendre en charge ce segment de logement et accompagner les bénéficiaires

d'aides financières, a-t-on noté. Une rencontre d'évaluation du dossier de la restructuration des chalets en amiante est prévue « en septembre prochain », a affirmé le chef daïra, alors que la date butoir pour clore ce dossier est fixée à décembre prochain, a-t-on conclu. **FK.**

Khenchela

Récolte prévisionnelle de 720 000 quintaux de céréales

Les prévisions de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Khenchela tablent sur une production de plus de 720 000 quintaux de céréales, au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris auprès du service des statistiques de cette direction. Cette production sera constituée de 600 000 quintaux de blé dur, 120 000 quintaux de blé tendre, a indiqué le responsable par intérim de la DSA, Imed Mokdad, précisant que 34 000 hectares ont été consacrés au blé dur et 6 000 hectares au blé

tendre. Des moyens considérables ont été mobilisés pour la réussite de la campagne moisson-battage dont 224 moissonneuses batteuses et 1189 camions de collectes, a-t-il ajouté. Il a indiqué que la campagne de moisson battage qui vient de s'achever dans la région sud de la wilaya a enregistré une production de 650 000 quintaux de céréales cultivées sur 28 000 hectares pour une récolte de 475 000 qx de blé dur, 100 000 qx de blé tendre et 75 000 quintaux d'orge. M. Mokdad a dans ce contexte souligné que la

production de céréales dans la région sud de la wilaya a enregistré une hausse de 10% en comparaison à l'exercice précédent due notamment à l'application des bonnes pratiques agricoles et à une pluviométrie favorable. Dans ce même contexte le responsable par intérim du service des statistiques a fait savoir qu'une production de 200 000 qx d'orge est attendue, au titre de l'actuelle saison avec un rendement moyen de 21 quintaux par hectare.

R.R.

Accord de pêche UE-Maroc

«La décision du Tribunal européen a confirmé que le passage en force ne mènera nulle part»

■ Le responsable des relations extérieures du Front Polisario, M'hamed Khaddad, a indiqué jeudi que «la dernière décision du Tribunal de l'Union européenne a fait passer un message très clair sur la force du droit international et que le passage en force ne mènera nulle part», tout en mettant en garde contre l'extension de l'accord de pêche UE-Maroc aux territoires sahraouis qui fera l'objet d'un nouveau recours devant les juridictions de l'UE.

Par Sara H.

Le responsable sahraoui, également coordinateur avec la Minurso, a affirmé, dans un communiqué parvenu à l'APS, que «la décision du 19 juillet 2018 émanant du Tribunal de l'UE a réitéré pour la troisième fois que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et son espace maritime» et consacre «à nouveau le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et la nécessité de son consentement pour tout accord applicable à son territoire et ses ressources naturelles». Relevant que le Front Polisario est un mouvement de libération nationale, fruit de la longue résistance sahraouie contre les diverses formes d'occupation étrangère, le Tribunal de l'UE a souligné que «le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du Royaume du Maroc» et que «l'expression zone de pêche marocaine ne comprend pas les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental», a poursuivi le communiqué. Selon la même source, le Tribunal a exclu de «manière catégorique, toute possibilité pour l'Union européenne d'inclure le Sahara occidental dans ses accords avec le Royaume du Maroc, car une telle inclusion constituerait une violation grave et manifeste du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et de son consentement». Cette décision du Tribunal de l'UE intervient à la suite du recours du Front Polisario en mars 2014 contre l'accord de pêche signé entre l'UE et le Maroc en ce qu'il s'appliquait dans les eaux dépendantes du Sahara occidental, a fait savoir M. Khaddad. Tout en évoquant l'annonce faite récemment par la Commission européenne d'avoir signé un nouvel

accord de pêche avec le Maroc, incluant les eaux territoriales sahraouis, M'hamed Khaddad a souligné que «la décision du Tribunal européen a fait passer un message très clair sur la force du droit international, et que le passage en force ne mènera nulle part».

Le Front Polisario compte engager un recours devant les juridictions de l'UE

Le coordinateur sahraoui auprès de la Minurso a affirmé que le Front Polisario continue à suivre l'évolution du dossier, étant donné que l'accord en question doit être encore entériné par le Parlement européen. «Si ce mécanisme d'extension de l'accord était effectivement conclu, nous engagerions un nouveau recours devant les juri-

dictions de l'Union européenne», a-t-il précisé. Selon M. Khaddad, les avocats engagés par le Front Polisario travaillent actuellement sur le recours en responsabilité contre la Commission. «Compte tenu de l'obstination européenne, le préjudice réclamé se chiffre en centaines de millions d'euros», a-t-il fait savoir.

La Commission européenne et le Maroc ont annoncé le 20 juillet la conclusion d'un nouvel accord de pêche incluant les eaux territoriales du Sahara occidental, en violation de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du février 2018. La grande chambre de la CJUE avait jugé que les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental ne relèvent pas du champ d'application territorial de l'accord UE-Maroc. La même Cour avait invalidé en 2016 les accords commerciaux UE-Maroc



pour leur inclusion des territoires occupés du Sahara occidental, car ils ne respectaient pas le droit à l'autodétermination du

peuple sahraoui comme le stipulent les résolutions des Nations unies.

S. H./ APS

Tunisie/ Remaniement ministériel

Chahed : «Les tiraillements sur la scène politique ont bloqué les concertations»

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a déclaré que «les vifs tiraillements prévalant sur la scène politique ont bloqué les concertations au sujet du remaniement ministériel». M. Chahed a ajouté, dans une déclaration à l'agence TAP, que la suspension des concertations dans le cadre du Document de Carthage 2 «a freiné ou plutôt bloqué le dialogue entre les différentes parties», avant d'appeler au renforcement du dialogue avec les membres signataires de l'accord de Carthage. Abordant la crise politique du gouvernement, Youssef Chahed a fait remarquer que la plupart des membres de son cabinet appartiennent au parti Nidaa Tounès et que le mouvement Ennahdha n'est pas le seul à soutenir le gouvernement. Des signataires du Document de Carthage et autres acteurs politiques appuient également le gouvernement, a-t-il dit. Youssef Chahed a en outre démenti les

informations sur son intention de créer un nouveau parti politique en prévision de la prochaine élection présidentielle, réaffirmant son attachement au projet de Nidaa Tounès qu'il le qualifie de «moderniste». «Les informations relayées sur la formation d'un parti politique sont erronées et dépourvues de tout fondement», a-t-il insisté. A propos de la nomination mardi d'un nouveau ministre de l'Intérieur, Hichem Fourati, le Chef du gouvernement tunisien a indiqué que «c'est une personnalité hautement qualifiée, maîtrisant le dossier sécuritaire et qui est bien loin des tiraillements politiques». Le nouveau ministre sera «capable d'assumer ses responsabilités et de poursuivre la lutte contre la corruption qui constitue l'une des priorités du gouvernement», a-t-il assuré. Hichem Fourati a été nommé mardi en remplacement de Ghazi Jribi qui assurait l'intérim après le limogeage de Lotfi Brahem le 6 juin dernier. M. Chahed

a expliqué que «la réussite de la saison touristique et la garantie de la stabilité sécuritaire commandent la nomination d'un nouveau ministre de l'Intérieur». «Nous estimons que la situation nécessite le comblement de la vacance à la tête du département de l'Intérieur», a-t-il soutenu, soulignant, toutefois, que sur le plan pratique, l'action gouvernementale n'a pas été affectée par ce vide mais que cette situation ne peut pas durer encore très longtemps. Le Chef du gouvernement a encore indiqué que la guerre contre la corruption se poursuit «malgré les tentatives de certaines parties de compromettre les efforts déployés dans ce sens». Le gouvernement, a-t-il rappelé, a «renforcé les moyens du pôle judiciaire économique et financier» et œuvré à la consolidation du cadre juridique relatif à la corruption, ajoutant que «des centaines de dossiers ont été transférés à la Justice». Farid M./Agences

Libye

L'Italie réaffirme son soutien à la réconciliation nationale

La ministre italienne de la Défense, Elizabeth Trenta, a réaffirmé le soutien de Rome à la réconciliation nationale libyenne, lors de sa première visite à Tripoli depuis sa nomination en juin dernier, ont rapporté des médias. «Nous ne croyons pas qu'une accélération du processus électoral puisse apporter la stabilité (à la Libye) si elle n'est pas accompagnée de la réconciliation des Libyens et du retour à la sécurité», a déclaré mardi Elizabeth Trenta à la presse à son retour à Rome de sa visite en Libye. La même responsable s'est dite contre l'ingérence

étrangère, en réponse à l'appel de Paris en faveur d'élections dès le mois de décembre prochain martelé lundi par le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, selon les médias. «L'Italie est proche de la Libye, pas devant. Et nous l'aiderons à résister aux ingérences étrangères», a-t-elle insisté. La responsable de la Défense italienne, a considéré aussi que «l'immigration incontrôlée et le terrorisme» étaient les deux faces de «la même médaille». «Le risque existe que des terroristes arrivent (en Europe) à travers l'immigration

incontrôlée et c'est pourquoi nous apporterons tout le soutien nécessaire aux Libyens pour augmenter leur capacité d'action», a insisté M^{me} Trenta. Pour sa part, le porte-parole du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Mohamad al-Sallak, a affirmé à la presse à Tripoli à l'issue d'un entretien entre la ministre italienne et le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, que «l'Italie a réitéré son soutien aux efforts de réconciliation nationale en Libye et à l'aboutissement d'un processus politique consensuel». Outre la coopération dans le domaine (de la lutte

contre) la migration clandestine, il a été question aussi, selon M. al-Sallak, de «l'appui au centre d'accueil (de migrants) et la formation et l'équipement des garde-côtes libyens». Arrivée mardi à Tripoli en compagnie du chef d'état-major des armées, le général Claudio Graziano, M^{me} Trenta a également évoqué cette question avec M. Sarraj qui a «de nouveau réitéré le refus de l'installation de migrants en Libye», selon le porte-parole du GNA. Les principaux protagonistes de la crise libyenne, dont le Premier ministre du GNA al Sarraj et le maréchal Haftar se sont engagés

à Paris à tenir des élections législatives et présidentielle le 10 décembre pour tenter de sortir leur pays de la crise. Sept ans après la chute de l'ancien régime de Mâammar Kaddafi en 2011, la Libye est en proie aux rivalités politiques, avec deux autorités politiques rivales, le GNA à Tripoli et une basée dans l'Est soutenue par le maréchal Khalifa Haftar. L'économie du pays est chancelante malgré de grandes richesses pétrolières. Mme Trenta a précisé qu'elle avait l'intention «de rencontrer aussi M. Haftar».

R. M.



Israël

Construction de nouveaux logements dans une colonie cible d'une attaque

■ Israël a annoncé hier la construction de nouveaux logements dans une colonie de Cisjordanie occupée, en riposte à une attaque palestinienne qui a coûté la vie à un Israélien dans cette implantation.

Par Rosa C.

Jeudi soir, un Palestinien de 17 ans s'est infiltré dans la colonie d'Adam, près de Ramallah, et a attaqué des Israéliens au couteau. L'un d'eux, Yotam Ovadia, âgé de 31 ans, a succombé à ses blessures dans la nuit et deux autres Israéliens ont été blessés. Un des trois Israéliens attaqués a tiré sur le Palestinien, Mohammed Dar Youssef, et l'a tué. «La meilleure réponse au terrorisme est le renforcement des implantations (...), a affirmé M. Lieberman sur Twitter, en annonçant la construction de 400 logements dans la colonie d'Adam.

Hier matin, des affrontements ont éclaté entre Palestiniens et forces israéliennes dans le village de Kobar, à l'ouest de Ramallah, d'où l'assaillant palestinien était originaire, a constaté un journaliste de l'AFP. Lors des contrôles de sécurité menés par les soldats à l'entrée et à la sortie du village, environ 150 Palestiniens ont lancé des

pierres, des bombes incendiaires et des pneus enflammés vers les soldats qui ont répondu avec des moyens de dispersion anti-émeutes, a indiqué l'armée dans un communiqué. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, trois Palestiniens ont été arrêtés dans ces affrontements qui n'ont pas fait de blessés. Le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, a qualifié hier l'attaque d'«opération courageuse résultant des crimes quotidiens de l'occupation israélienne». La dernière attaque palestinienne au couteau dans une colonie de Cisjordanie remonte au mois d'avril, quand un Palestinien avait tenté de poignarder un Israélien avec un tournevis près d'une station-service proche de la colonie de Maalé Adoumim, à l'est de Jérusalem. L'assaillant, atteint par balle, avait succombé le lendemain.

Ces dernières années, de nombreuses attaques au couteau contre des Israéliens ont été menées par des Palestiniens que

les autorités israéliennes qualifient de «loups solitaires». L'attaque de jeudi est intervenue sur fond de violences récurrentes entre l'armée israélienne et les groupes palestiniens dans la bande de Gaza.

Jeudi, la branche armée du Hamas a promis de venger la mort de trois de ses membres, tués la veille dans des raids israéliens menés en représailles à des tirs de roquettes depuis la bande de Gaza, qui ont blessé un soldat israélien. «L'ennemi paiera un prix élevé pour le crime qu'il commet quotidiennement contre les droits de notre peuple et de nos combattants», ont averti les brigades Ezzedine al-Qassam, l'aile militaire du Hamas. Samedi, le Hamas a annoncé un cessez-le-feu au lendemain d'une escalade de violences ayant coûté la vie à quatre Palestiniens et à un soldat israélien – premier militaire israélien tué dans le secteur depuis la guerre de Gaza en 2014.

Depuis l'annonce du cessez-le-feu, la région a connu une accalmie avec notamment une diminution du nombre de cerfs-volants ou de ballons incendiaires lancés de la bande de Gaza vers le sud d'Israël. Ces



PH. > D. R.

dernières semaines, les autorités israéliennes ont fait état d'une vingtaine d'incendies par jour et de près de 3 000 hectares brûlés depuis le 30 mars par des engins incendiaires artisanaux lancés de la bande de Gaza.

Mardi, Israël a rouvert partiellement le terminal de Kerem Shalom, par où transitent les marchandises destinées à la bande de Gaza, qu'il avait

fermé le 9 juillet en réaction aux incendies. Au moins 153 Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza depuis le début, le 30 mars, de manifestations contre le blocus israélien qui dure depuis plus de 10 ans et pour réclamer le droit au retour des Palestiniens qui ont fui ou ont été chassés de leurs terres à la création d'Israël en 1948.

R. C.



Points chauds

Transparence

Par Fouzia Mahmoudi

L'affaire Benalla a éclaté il y a une dizaine de jours en France et rien ne semble indiquer que la polémique qui en a résulté soit prête à se calmer. Bien au contraire, il ne se passe pas un jour sans que de nouvelles informations accablantes pour l'Élysée ne soient divulguées et l'opposition d'Emmanuel Macron semble bien décidée à profiter au maximum de cette affaire embarrassante pour tenter d'affaiblir autant que faire se peut le chef de l'État français. Et si la gauche a vu dans la chute d'Alexandre Benalla une occasion de se démarquer de La République En Marche, souvent assimilé à un parti de gauche, la droite s'est également avidement emparée de cette affaire. Le député Les Républicains des Alpes-Maritimes Eric Ciotti a ainsi appelé hier la majorité présidentielle «à une réaction de dignité», au lendemain de l'implosion de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla, estimant que l'Assemblée nationale «a été humiliée, a été abaissée». «L'Assemblée nationale a été humiliée, a été abaissée, j'appelle la majorité à une réaction un peu de dignité, à ne pas être dans une soumission permanente à Emmanuel Macron», a déclaré Ciotti sur France Inter. Le co-rapporteur LR de la commission d'enquête, Guillaume Larrivé, s'est dit jeudi «contraint de suspendre sa participation à ce qui n'est devenu hélas qu'une parodie», entraînant derrière lui le reste de l'opposition. La majorité avait refusé d'accéder à la liste d'auditions demandée par Larrivé, notamment «toute la chaîne hiérarchique» de l'Élysée, jusqu'au secrétaire général Alexis Kohler, et du ministère de l'Intérieur. «Depuis le début (...) le groupe LREM, avec des ordres venus de l'Élysée, une présidente (Yaël Braun-Pivet) paralysée, tétanisée par la crainte de la sanction macronienne, a refusé toute forme de transparence», a accusé Eric Ciotti. Selon lui, si l'affaire Benalla peut-être «au départ» considérée comme «un fait individuel», «ce qui devient un fait collectif et une affaire d'État, c'est que l'Élysée essaie de dissimuler». Le député a également expliqué qu'avec la motion de censure qu'il a déposée, le groupe LR «veut dénoncer une dérive grave, la dérive d'un pouvoir de plus en plus personnel, d'un pouvoir qui refuse toute forme de débat, d'un pouvoir qui s'oppose à tout ce qui pourrait contraindre une sur-puissance présidentielle». Reste à savoir combien de temps la droite et la gauche arriveront à étirer cette affaire, qui tombe à pic, juste après la victoire française à la Coupe du monde de football pour empêcher Macron de profiter de cette victoire qui aurait dû, comme cela avait été le cas pour Chirac en 1998, lui garantir une popularité solide durant plusieurs mois.

F. M.

Corée du Nord

Pyongyang marque la fin de la guerre

Entourés de collines embrumées, des soldats, des marins et des civils nord-coréens se pressent dans un cimetière de héros pour rendre hommage à leurs frères d'armes, hier pour le jour anniversaire de la fin de la guerre de Corée. Les hostilités ont pris fin il y a 65 ans avec un armistice conclu par les forces des Nations unies emmenées par les Etats-Unis avec les Nord-Coréens et leurs alliés chinois. Il n'y a pas eu de traité de paix si bien que la péninsule est toujours techniquement en guerre. De 1950 à 1953, les deux parties se sont battues jusqu'à l'impasse, des millions de personnes ont été tuées et la Corée, toujours coupée en deux par une Zone démilitarisée n'était plus que ruines fumantes. Mais le Nord affirme que c'était une victoire et la guerre figure en bonne place des arguments de la dynastie Kim pour légitimer son pouvoir. Peloton après peloton, les différentes unités se sont rassemblées dans ce cimetière de la banlieue de Pyongyang dominé par la statue géante d'un canon de fusil et d'une baïonnette, ornée de la médaille du Héros de la République populaire démocratique de Corée, le nom officiel du Nord. Elles ont déposé des gerbes devant un cercueil en granit décoré d'un drapeau en métal, d'une mitrailleuse et d'un képi. Une voix entonne:

«Inclinons-nous devant les martyrs qui prirent part à la Grande guerre de libération de la mère patrie», le nom donné par Pyongyang au conflit, avant que les militaires n'ôtent leur képi et ne baissent la tête. Le premier occupant du cimetière à être tombé au combat, Jang Thae Hwa, 22 ans, a bloqué l'entrée d'une casemate avec sa poitrine six jours après l'invasion du Sud par le Nord en 1950 afin de permettre à son unité d'avancer. Le dernier soldat à succomber fut Ri Hyon Jun, 20 ans, canonnier fait Héros de la RPDC pour avoir abattu quatre appareils ennemis, mort cinq jours avant la fin du conflit. Une fois la cérémonie finie, les soldats se sont promènes dans les allées de tombes, rangées par ordre chronologique. Pendant ce temps, de l'autre côté du pays, un avion américain prenait possession de 55 dépouilles de militaires américains tués pendant la guerre pour les conduire au Sud, première étape de leur retour à la maison. Les relations entre la Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire et les Etats-Unis ont connu ses derniers temps un revirement stupéfiant. Après avoir échangé en 2017 insultes personnelles et menaces belliqueuses, le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président américain Donald Trump se sont serré la main le 12 juin à

Singapour. Le retour des dépouilles fait partie de l'accord conclu à cette occasion. En revanche, la question de savoir si le Nord est disposé à renoncer à l'arsenal atomique qui lui a valu de multiples trains de sanctions de l'ONU est loin d'être tranchée. A Singapour, M. Kim s'est engagé à travailler pour la dénucléarisation de la péninsule, une formule vague sujette à interprétations divergentes. Pyongyang n'a procédé à aucune mesure confirmée et dénoncé les exigences «unilatérales» des Etats-Unis et leurs «méthodes de gangsters». Mais le Nord veut développer son économie et les autorités souhaitent que le climat actuel de bonhomie perdure. Contrairement à l'ordinaire, l'AFP n'a pas été autorisée à parler aux gens présents au cimetière ni à assister à un dépôt de gerbes sur la colline Mansu, où des statues géantes du père fondateur de la Corée du Nord Kim Il Sung et de son fils et successeur, Kim Jong Il, dominent Pyongyang. Les diplomates stationnés dans la capitale expliquent qu'obtenir un rendez-vous avec un responsable est encore plus difficile que d'habitude. Les affiches de propagande se focalisent davantage sur l'héroïsme des combattants nord-coréens plutôt que sur les condamnations de l'ennemi.



Spectacle de Nassima Chabane à Alger

Un voyage entre le passé et le présent

■ La chanteuse d'andalou Nassima Chabane a enchanté jeudi soir le public algérois avec un florilège de pièces classiques et d'autres puisées dans la poésie soufie, rendues dans une ambiance conviviale et une atmosphère festive.



Par Abla Selles

Le public, relativement nombreux de la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El-Feth (Oref), a pu apprécier une prestation «*remarquable*», livrée en plusieurs parties par la cantatrice à la mandole. Affichant son plaisir de se produire face à son public, l'artiste a, à la manière des grandes divas de la chanson andalouse, donné, dès le départ, un ton solennel à sa prestation, préluant avec «*Rana Djina*», qu'elle a annoncé en musique, toute souriante, esquissant quelques pas de danse.

Soutenue durant près de deux heures et demie par sept instrumentistes virtuoses, la chanteuse à la voix étoffée et au timbre singulier, a étalé plusieurs pièces du patrimoine classique et soufi, présentées dans de nouveaux arrangements de sa conception.

Soucieuse de «*perpétuer la tradition et transmettre le patrimoine andalou aux jeunes générations*», Nassima Chabane a entonné, dans des variations modales au ton relevé et des déclinaisons rythmiques aux cadences composées, une série

d'«*inquilabet*», caractérisant les orchestres féminins d'antan, à l'instar de, «*Zarni el malih*», «*Rachiq el ked*», «*Samah Ya aïn*» et «*Ya qalbi khelli el hal*».

Le choix de l'artiste s'est ensuite porté sur des pièces classiques, reprises dans le registre chaâbi, «*Fel'm'nem ya S'yadi*», «*Ya ness koulou el badri*», «*El khilaâ taâdjebni*» et «*Aâchiyatoun*», entre autres. Une partie nostalgique a permis à l'assistance une immersion onirique dans le passé, à travers «*Ya Oummi*», écrite, selon l'artiste, par H'Djiyedj, «*Alger, Alger*» de Lili Boniche, sur laquelle Nassima Chabane a calqué dans le mode majeur, «*Algérie mon beau pays*», belle poésie du maître de la chanson kabyle, Slimane Azem, encore repris avec «*Ay afroukh ifirelless*», puis, «*Bahdja M'dinet el Djazaïr*», de Meriem Abed, pour finir dans la joie, avec «*Wahd el ghoziel*» et «*Mamma ya Mamma*».

Passionnée par son art et aimant son public, l'artiste, établie en France, se livrait entre chacune des chansons interprétées, à des explications pédagogiques et des commentaires anecdotiques qu'elle ponctuait par des échanges agréables avec les spectateurs.

Quelques pièces dans le genre M'dih, évoquant le prophète de l'islam Mohammed (Que le salut de Dieu soit sur lui), rendues dans des rythmes lents à l'ascendant de fascination, ont clos le concert dans une ambiance festive.

Dans la délectation, le public n'a pas manqué de saluer l'artiste, après chaque partie du programme, et de lui exprimer son admiration par des applaudissements répétés et des youyous nourris.

A. S./APS

40^e Festival international de Timgad Histoire et art en ouverture

Des tableaux mariant histoire et art ont été proposés jeudi au public, lors de la soirée inaugurale du 40^e Festival international de Timgad qui s'est déroulée sur la scène du théâtre de plein air mitoyen aux vestiges de la cité archéologique de l'antique Thamugadi.

Le spectacle chorégraphique exécuté par les jeunes créateurs du ballet «*Adhoua oua Aswat*» (Lumières et sons) a fait planer sur la scène une touche magique à travers des tableaux racontant l'histoire de la cité antique Thamugadi et de la région.

Voulue typiquement algérienne, cette édition du festival a fait défiler sur scène, dans sa première soirée, plusieurs grands artistes dont Chiba, Cheba Siham et Fella Ababsa.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général du ministère de la Culture, Ismail Oulebsir, a souligné «*la détermination du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, à donner au Festival de Timgad un souffle nouveau avec une dimension locale, aurésienne et nationale*».

Il a ajouté que le Festival de Timgad constitue «*un des plus importants rendez-vous et événements culturels que le ministère de la Culture œuvre à appuyer et soutenir en dépit de la réduction des ressources financières*».

Des morceaux de musique classique ont été exécutés par l'orchestre composé d'enseignants et élèves de l'Institut régional de formation musicale de Batna. Un public

nombreux composé de familles et de jeunes a assisté à la soirée, en totale complicité avec les artistes montés sur scène.

Le nouveau commissaire du festival, l'artiste Youcef Boukhenché, a assuré que des efforts seront déployés pour donner un nouveau souffle à ce traditionnel festival et lui faire occuper la place qui lui revient dans l'intérêt de la culture, de l'art, du tourisme local et national et de la promotion de la destination Algérie.

Vingt-six artistes de diverses wilayas du pays dont Fella Ababsa, Naïma Dziria, Baaziz, Zahouania, Kader Japoni, Farid Houamed et la troupe Ellema de Béchar animeront les soirées du festival.

M. K.

Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) L'établissement bénéficie des collections de musée d'histoire de la France et de l'Algérie

Le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) a bénéficié des collections du projet abandonné de musée d'histoire de la France et de l'Algérie, a-t-on appris mercredi de ses responsables.

La décision de transférer quelque 5 000 objets et documents, dont 3 000 écrits et une centaine de tableaux, pour une valeur de 2,6 millions d'euros, a été prise lors d'une cérémonie de signature, mardi à Marseille, d'une convention entre le maire de Montpellier et le président du musée marseillais.

Les collections du projet de

musée d'histoire de la France et de l'Algérie, finalement abandonné à Montpellier, ont été transférées au Mucem, à Marseille, ont annoncé le maire de Montpellier, Philippe Saure, et le président du musée marseillais, Jean-François Chougnet.

Malgré une pétition réunissant 4 000 signatures françaises et algériennes, dont celles d'Edgar Morin, Jean Daniel, Fella, le soutien du président de l'Institut du monde arabe (IMA), Jack Lang, et les années de travaux scientifiques et d'aménagement, le conseil de l'agglomération de Montpellier, où le musée d'histoire de la France et l'Algérie

devait élire domicile, avait décidé en 2014 l'abandon de ce projet et son remplacement par un centre d'art contemporain.

Le coût était estimé à 19 millions d'euros. «*J'ai pris une décision politique et économique face à un dossier polémique et un projet qui n'aurait attiré que cinq visiteurs par jour*», avait justifié le maire à l'époque.

L'objectif du musée, initié par l'ancien maire de Montpellier, Georges Frêche, était de permettre de croiser les mémoires et les regards, à travers d'objets en provenance d'Algérie, du 19^e siècle à l'époque contemporaine. Il ambitionnait aussi de présenter

AGEND'ART

Espace plein air Sablettes
28 juillet :

Spectacle musical animé par le groupe Cameléon.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Jusqu'au 31 juillet à partir de 20h :

Journées théâtrales locales.
Librairie l'Arbre à Dires (Sidi Yahia, Hydra, Alger)

Dimanche 29 juillet 2018 à partir de 15h :

Rencontres et séance vente-dédicace avec le chef Sherazade, autour de son livre «*Ma cuisine algérienne*».

Salle Ahmed-Bey de Constantine
Du 27 au 29 juillet à 21h :
Spectacle «*Under Water Bubble Show*» de la compagnie lettone UWB.



Football / Transfert

Adam Ounas va rester à Naples

L'international algérien Adam Ounas, annoncé sur le départ avant l'arrivée du nouvel entraîneur Carlo Ancelotti, est finalement déclaré intransférable par le président du club napolitain Aurelio De Laurentiis.

Le patron de Naples a confié sur la radio Kiss Kiss Napoli, que le joueur algérien allait rester au club après avoir brillé durant la stage de préparation.

Arrivé cet été en remplacement de Maurizio Sarri, l'ancien entraîneur du PSG avait expliqué qu'il se donnerait le temps d'observer l'ailier algérien qui a peu joué avec le Napoli la saison passée.

Agé de 21 ans, l'ailier algérien a été rarement aligné par l'ancien entraîneur de Naples, Maurizio Sarri. Il s'est contenté de 7 apparitions pour 88 minutes de jeu tout au long de la saison dernière.

Arrivé l'été dernier en provenance de Bordeaux pour plus de 10 millions d'euros, l'attaquant algérien espère lancer définitivement sa carrière au plus haut niveau avec Ancelotti.

En sélection algérienne, Ounas a brillé par son absence puisqu'il n'a jamais été convoqué par l'ex-sélectionneur Rabah Madjer.

F. G.

Hand-ball

L'Algérie et l'Egypte en finale

LES SÉLECTIONS algérienne et égyptienne de hand-ball devaient animer la finale (garçons) des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) prévue hier à la salle Harcha-Hacène.

«Les Verts» ont décroché leur qualification pour cette finale en dominant difficilement le Nigeria (23-22), alors que les pharaons ont éprouvé un peu moins de

difficultés pour passer l'écueil du Maroc (29-20).

Cette finale sera l'occasion pour les jeunes handballeurs algériens de prendre leur revanche sur l'Egypte, qui les avaient battus en match de poule. Pour ce qui est du Nigeria et du Maroc, ils animeront «la petite finale» pour le bronze.

Y. A.

Réunion du bureau de la LFP demain

Les dettes des clubs à l'ordre du jour

LES DERNIÈRES conclusions de la rencontre, tenue entre la Ligue de football professionnel (LFP) et les présidents des clubs, le 19 juillet dernier à Sid Moussa (Alger), seront à l'ordre du jour de la réunion du Bureau de la LFP prévue demain, a indiqué jeudi l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Lors de la dernière rencontre LFP-présidents des clubs, des propositions ont été avancées, notamment celles relatives aux dettes des clubs et aux relations club/Commission résolution des litiges, précise la même source.

Le président de la LFP Abdelkrim Medaouar, soumettra, lors de la réunion du bureau

fédéral, le lundi 30 juillet, l'étude de certaines propositions qui pourront être transformées en décision.

Le premier responsable de la LFP avait décidé de fixer les réunions du bureau de ligue en fonction de celles du bureau fédéral de la FAF, c'est-à-dire, la veille, pour porter à la connaissance de l'instance fédérale toutes ses propositions ou son point de vue sur les questions qui touchent le football professionnel.

Le coup d'envoi du championnat de Lignes 1 et 2, saison 2018-2019, sera donné le week-end des 10 et 11 août prochain.

Z. G.

Athlétisme

Nouvelle journée sans médailles pour les Algériens

L'athlétisme algérien était absent sur les podiums des six finales disputées jeudi au stade Bateau-Cassé de Bordj El-Kiffan, pour le compte de la troisième journée des épreuves d'athlétisme des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) actuellement en cours à Alger.

La seule satisfaction de la journée côté algérien a été la qualification de Mohamed Gouaned pour le 800m des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), prévus au mois d'octobre prochain à Buenos Aires (Argentine), après avoir réussi un chrono de 1:51.13.

Les autres Algériens ayant atteint les finales de jeudi se sont contentés des places d'honneur, à l'image de Lina Benaïbouche, 5^e au concours de lancer du javelot, mais qui a tout de même

amélioré son record d'Algérie de la catégorie U18, avec un jet à 40.67m, ou encore Adem Boualbani, également 5^e au concours du triple saut, avec un bond à 14.33m.

Le directeur des jeunes talents de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Tarik Kessai, a indiqué qu'il s'attendait à de meilleurs résultats lors de cette journée, notamment sur les courses du 1500m féminin et du 3000m masculin.

«C'était une journée sans médailles, certes, mais nos athlètes ont eu le mérite d'avoir réussi à améliorer leurs records personnels, comme ce fut le cas pour Benaïbouche, qui a battu son propre record d'Algérie au javelot, sans oublier notre spécialiste du sprint, Mohamed Guettouche, qui s'est qualifié

JAJ-2018 (9^e journée)

Une nouvelle moisson de 27 médailles pour l'Algérie

■ La moisson algérienne à la 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) a été bonifiée par 27 nouvelles médailles, dont 11 en or, jeudi, lors de la 9^e journée de cette compétition continentale qui se déroule du 18 au 28 juillet à Alger.



Par Racim S.

Ce sont surtout le karaté-do et la voile qui ont le plus contribué à cette belle récolte, offrant à eux seuls 16 médailles à l'Algérie, dont 7 en or.

Les artisans de cet exploit en karaté sont Kenza Belabbas, dans l'épreuve du Kata (individuel / filles), ainsi que les équipes de Kata par équipes (garçons et filles), alors qu'en voile, ce sont Islam Bennaka et Naila Rezouani qui se sont distingués dans la catégorie «Bic-Techno», ainsi que Mohamed Kebaili et Racha Touabi en Laser 4.7.

Outre les médailles en métal précieux, le karaté a décroché une breloque en argent, œuvre de Naïm Abdeslam Rouichi chez les moins de 55 kg, ainsi que trois bronze, par Sara Lamari (-48 kg), Rayane Sekkour (-53

kg) et Hani Mihend (-61 kg).

La voile aussi a bonifié sa moisson par d'autres médailles en métaux moins précieux, grâce notamment à Rami Boudrama et Lynda Ait-Ali Slimane, tous les deux médaillés d'argent en Bic techno, ainsi que Malia Karasane, médaillée de bronze en laser 4.7.

L'Algérie a failli obtenir une autre médaille de bronze par Imad Bright en Bic-Techno, mais ce dernier a été finalement déchu de sa troisième place, faisant que cette breloque en bronze a été finalement attribuée au Tunisien Khalil Benasker.

La lutte a elle aussi contribué à cette moisson, offrant à l'Algérie deux médailles d'or, grâce à Larbi Souhila (-40 kg) et Mestoura Soudani (-61 kg), ainsi qu'une médaille d'argent, œuvre de Djbarani Hanane chez les moins de 69 kg et une bronze, par Sarah Hamour chez les

moins de 43 kg. Une des grosses déceptions de la journée est venue en sport-boules, avec notamment ces six finales perdues, obligeant l'Algérie à se contenter de l'argent, au moment où Mohamed Djedid et Jihad Boukermafa sont allés au bout, remportant l'or face à leurs compatriotes Moumen Kherraz et Amel Benabdalkader, qui se sont donc contentés de l'argent dans l'épreuve du simple Raffa.

Les autres médailles d'argent algérienne dans le sport-boules ont été décrochées par les athlètes de pétanque, de tir de précision (garçons et filles) et de relais mixte Lyonnaise.

Les autres déceptions de la journée sont venues de l'athlétisme et du hockey sur gazon, où les résultats y ont été bien inférieurs aux espérances des techniciens. En athlétisme, l'Algérie était absente en effet sur les podiums des six finales qui ont été disputées jeudi, au stade Bateau-Cassé de Bordj El-Kiffan et pendant laquelle la seule satisfaction a probablement été la qualification de Mohamed Gouaned pour le 800m des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), prévus au mois d'octobre prochain à Buenos Aires (Argentine), après avoir réussi un chrono de 1:51.13.

Idem en hockey sur gazon, dont les épreuves ont été clôturées jeudi au stade Ferhani de Bab El-Oued, et dans lesquelles les sélections algériennes (garçons et filles) ont terminé aux derniers rangs du classement général.

Les Verts ont perdu même leurs matchs de classement pour la 5^e place, respectivement (1-0) contre la Namibie et (3-0) contre le Nigeria, alors que l'Afrique du Sud a outrageusement dominé les épreuves de cette discipline, remportant la médaille d'or aussi bien chez les garçons que chez les filles.

R. S.

R. Z.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tébessa

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

UN ELEMENT de soutien aux groupes terroristes a été arrêté jeudi à Tébéssa par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, le 26 juillet 2018 à Tébéssa, un élément de soutien aux groupes terroristes», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Ouargla et Biskra, cinq narcotrafiants et deux contrebandiers et saisi 60 kilogrammes de kif traité et un camion chargé de 16,6 quintaux de tabac, alors que d'autres détachements ont appréhendé, à Tamarassat et In Guezzam, sept contrebandiers et saisi 3,685 tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpillage».

R. N.

M'sila

Décès d'un enfant de 12 ans dans un plan d'eau

UN ENFANT âgé de 12 ans a perdu la vie par noyade, jeudi soir, dans un plan d'eau au lieu-dit «Rebba» dans la région de Oued Chaïr dans la commune Mohamed Boudiaf, à 170 km du chef-lieu de la wilaya M'sila, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Protection civile. La même source a précisé que le corps sans vie de la victime a été repêché du plan d'eau par

des citoyens, soulignant que la dépouille a été acheminée vers l'établissement de santé de Bensrouf. Neuf cas de noyade dans des plans d'eau ont été déplorés à M'sila depuis le début de l'été, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on conclu.

L. M.

Soirées du rire de Rusicada

L'humoriste Seifeddine Bouha sème le rire à volonté à la place Marina

L'HUMORISTE Seifeddine Bouha a offert jeudi soir au public nombreux de la place Marina à Stora, dans la wilaya de Skikda, du rire à volonté avec son monologue «Al Aouda» («Le retour») en ouverture des Soirées du rire de Rusicada. Le spectacle de Bouha a «zigzagué» de l'ironie à l'autodérision et jonglé de sujet en sujet dans un jeu très espiègle pour évoquer des scènes de la société. L'artiste a traité avec beaucoup d'humour les mésaventures d'un jeune chômeur qui se présente au domicile des parents de sa dulcinée pour demander sa main, mais se trou-

ve abasourdi par «les exigences du mariage», devant une assistance qui se tordait de rire. Pour le public de la place Marina, ces manifestations «familiales par excellence» sont les bienvenues dans la mesure où elles contribuent à animer la scène culturelle locale et les soirées des estivants. Devant se poursuivre jusqu'au 1^{er} août prochain, les Soirées du rire de Rusicada proposent au public de découvrir et d'apprécier, entre autres, les artistes Hamza Khelalfa, Kamel Bouchelil, le duo Kamel et Fouad et l'artiste Mourad Saouli. Organisé par la Direction locale de la culture en coordination avec la Maison de la culture, le théâtre régional et l'Assemblée populaire nationale (APC) de Skikda, les Soirées du rire de Rusicada proposent également au petit public des spectacles de magie et des clowns.

Racim C.

El Tarf

Un mort et six blessés dans une collision entre un cargo et un chalutier

UNE PERSONNE a perdu la vie et six autres ont été blessées, lors d'une collision entre un chalutier et un cargo battant pavillon maltais, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'unité de la marine nationale d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf. Le drame s'est produit, selon la même source, à l'aube, à environ 27 miles de la côte Est algérienne, lorsqu'un bateau maltais a heurté un chalutier à bord duquel se trouvaient sept personnes dont une, âgée de 47 ans, a perdu la vie sur place et les six autres marins ont été blessés.

M. L.

c'est les soldes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre la drogue à Béjaïa

Un dealer arrêté et placé sous mandat de dépôt

■ «Un dealer âgé de 51 ans répondant aux initiales S.K. natif d'El-Kseur, a été arrêté par les éléments de la sûreté d'El-Kseur avec 485,2 g et une somme d'argent représentant les revenus de la drogue écoulée», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

L'individu a été arrêté à proximité du siège local de l'ADE et de certains points de vente d'alcool. Le mis en cause a été surveillé et arrêté en flagrant délit de possession de drogue dont une barrette de 5,9 g, un couteau, et 1 410 DA.

Et en perquisitionnant son domicile, les policiers ont découvert une autre quantité de drogue emballée dans un sachet et bien cachée dans une armoire en bois dans sa chambre. La quantité de kif est estimée à 479,3 g. Elle est composée de 09 barrettes et 29 petits morceaux prêts à être écoulés. «Un dossier

pénal a été élaboré à l'encontre de l'individu qui a été présenté devant le procureur de la République qui l'a convoqué pour une comparution immédiate pour possession et commercialisation de drogue. Le prévenu a été placé sous mandat de dépôt», précise notre source.

H. C.

1 800 kg de viande de volaille saisis

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) a saisi au cours de la semaine dernière quelque 1 800 kg de viande de volaille au niveau du barrage fixe de Bir Slem. «La quantité de viande était transportée par deux véhicules utilitaires et est déclarée non conforme à cette activité puis-

qu'elle n'a pas été soumise au contrôle vétérinaire, aux règles d'hygiène et de chaîne du froid», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les policiers ont découvert 1 400 kg (14 quintaux) de viande de volaille dans le premier véhicule appartenant à M.Y. et dans le deuxième véhicule appartenant à M. DJ. 400

kg (04 quintaux) de viande blanche aussi. Laquelle allait être écoulée auprès des volaillers de la ville. Les deux individus ont été convoqués par la police et un dossier pénal a été ficelé à leur encontre alors que la viande a été acheminée vers l'abattoir de la ville pour sa destruction, précise notre source.

H.C.

Au premier semestre

Nouveau record de ventes pour Renault-Nissan-Mitsubishi

L'ALLIANCE Renault-Nissan-Mitsubishi, qui revendique le premier rang mondial des constructeurs automobiles, a annoncé vendredi un nouveau record de ventes au premier semestre, avec 5,54 millions de véhicules livrés. Ce chiffre représente une augmentation de 5,1% par rapport aux six premiers mois de 2017, a précisé le groupe dans un communiqué. Avec 10,6 millions de voitures et utilitaires vendus, l'alliance franco-japonaise était devenue numéro un mondial l'an dernier en devançant Volkswagen d'une courte tête. Le groupe allemand revendiquait aussi la première place, mais en intégrant pour cela les ventes de camions sous les marques MAN et Scania qui n'ont techniquement rien en commun avec des automobiles. Sans les poids lourds, il arrivait en deuxième position. Renault-Nissan-Mitsubishi semble bien placé pour conserver sa couronne cette année. Son rival allemand a en effet annoncé le 17 juillet avoir vendu 5,52 millions de véhicules de janvier à juin (en hausse de 7,1%), y compris 112 000 camions. Renault-Nissan-Mitsubishi revendique «environ un véhicule vendu sur neuf dans le monde» et vise 14 millions d'unités par an en 2022. L'effet de taille permet de réduire les coûts par des achats en commun, des économies d'échelle dans la fabrication et le partage des investissements colossaux nécessités notamment par l'électrification des véhicules et l'essor des technologies de conduite autonome. Au premier semestre, Nissan (avec Infiniti et Datsun) a vendu environ 2,8 millions de véhicules, contre 2,1 millions pour Renault (avec Dacia, Lada, Samsung et Alpine) et 0,6 million pour Mitsubishi. Renault possède 43,4% du capital de Nissan, qui détient pour sa part 15% de Renault et 34% de son compatriote Mitsubishi.

O. N.